INSCRIPTION ET REGLEMENT - MARCHE AUX PUCES DU 7 Juin 2026 (à renvoyer avant le 24 mai)

Organisateur: ESW 34 rue du Moulin 67202 WOLFISHEIM - Association loi 1908-60 SAG N°4912/Siret 452906050 Renseignements: esw.wolfisheim@gmail.com - http://eswolfisheim.wifeo.com - 06 47 21 62 02 (sms) Je soussigné(e) Nom Prénom Né(e) le à Rue Code Ville Postal Tél Fixe Portable e-mail Il restera confidentiel, nous ne le communiquons pas mais cela facilite les échanges d'informations N° carte d'identité ou passeport Délivrée le (joindre une copie) Par la préfecture du Marque et Modèle du véhicule Immatriculation Un seul véhicule par tranche de 5 mètres – Si plusieurs, le préciser et nous communiquer les Modèles / Marque / Immatriculations Nature des objets exposés sur le stand Nb d'emplacements de x16€ A régler par chèque à l'ordre de l'ESW 5 mètres (Minimum 5m à16€, puis 16€ les 5 mètres supplémentaires) AUCUNE CONFIRMATION NE SERA FAITE PAR COURRIER, uniquement par mail ou sms la semaine précédant la date 1. En cas de force majeure l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation, les sommes déjà versées seront remboursées, les chèques non encaissés Déchirés. 2. Les exposants s'engagent à respecter les horaires : Mise en place des exposants de 5h jusqu'à 7h30. Ouverture au public : 7h30h à 17h 3. Prix des emplacements : 16€ les 5 mètres 4. Les réservations seront validées après réception du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'ESW et copie de pièce d'identité. 5. Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions sans aucune contestation possible. 6. Ce vide Grenier est réservé aux Particuliers non Professionnels. 7. Clause de désistement : après le 24 Mai aucun remboursement ne sera effectué. Aucun remboursement en cas de météo défavorable. 8. Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement dans un état de propreté absolue. Ils demeurent responsables des dommages ou autres dégradations causées aux locaux, aux matériels mis à leur disposition et éventuellement des préjudices qu'ils causeraient à autrui. 9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement déposé en Mairie de Wolfisheim ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation. 10. Les numéros des emplacements seront indiqués à l'entrée après contrôle de l'identité. 11. Les objets et collections exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs dépositaires, à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou autre dommage, de quelque nature ou origine qu'il soit. 12. Un seul véhicule par tranche de 5 mètres, les immatriculations seront vérifiées à l'entrée. 13. Aucun sac/carton de déchets ou Invendus ne devra être laissé sur place 14. Sont Interdits les stands de boissons et restaurations autres que ceux mis en place par les organisateurs 15. Sont Interdits l'exposition et la vente d'armes blanches ou à percussion, d'animaux vivants, les animations musicales 16. Les emplacements non occupés à 8h pourront être redistribués sans aucun remboursement. 17. Il est interdit de quitter son emplacement en voiture avant 17h 18. Les Camionnettes ne seront autorisées qu'à quelques endroits – places limitées 19. Le renvoi du bulletin de participation ci-joint entraîne l'acceptation du présent règlement. ATTESTATION SUR L'HONNEUR A DESTINATION DE LA PREFECTURE du Bas-Rhin: Vente au déballage organisée par l'Etoile Sportive de Wolfisheim 34 rue du Moulin 67202 Wolfisheim le 7 Juin 2026 Je soussigné(e) participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur : n'avoir participé à auncune autre vente de même nature dans l'année avoir participé à une autre vente de même nature dans l'année, le Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés. Fait à Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »